

**COMMUNE DE OERMINGEN****LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DU 09 DECEMBRE 2025**

à 20 H. 30

**1. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2025**

Le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2025 est adopté.

**2. Débats d'orientations budgétaires 2026**

Les élus dressent la liste des projets qui pourraient faire l'objet d'une inscription au budget primitif 2026 :

- Aménagement d'une Forêt Sanctuaire au cimetière
- Valorisation et aménagement du Jardin Stengel
- Replantation en forêt communale
- Diagnostic énergétique de l'éclairage public
- Remplacement des ampoules de l'éclairage public par des leds
- Création d'un « pumptrack » sur les anciens terrains de tennis
- Enfouissement des réseaux aériens et réfection de la rue de Herbitzheim
- Valorisation et aménagement du Jardin St Rémy

**3. Cession de terrains à bâtir du lotissement**

Le conseil municipal valide la cession de trois terrains à bâtir du lotissement « La Colline du Hohberg 2 » aux conditions suivantes :

Acquéreurs	Réf. du lot	Réf. parcelle	Superficie	Prix TTC
Mme CAMBON Laurie	Lot n° 01	Sect 7 n° 339	5,43 ares	30.136,50 €
SCI DLM M. CAMBON Thierry	Lot n° 02	Sect 7 n° 340	5,43 ares	30.136,50 €
M. CAMBON Thierry et Mme CAMBON Katia	Lot n° 06	Sect 7 n° 344	5,50 ares	30.525,00 €

**4. Publication d'un appel d'offre pour l'aménagement d'un pumptrack**

Ce point est reporté à une séance ultérieure du conseil municipal.

## 5. Gestion des ressources humaines

Le conseil municipal prend acte de la prolongation du contrat à durée déterminée de Mme GROSSE Anne, attachée territoriale à temps partiel, du 01 janvier au 31 décembre 2026.

## 6. Evolution statutaire du SDEA

Le conseil municipal émet un avis favorable sur la procédure d'obtention du statut d'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) engagée par le SDEA Alsace - Moselle.

## 7. Validation de l'état d'assiette 2027 de la forêt communale

En application de l'aménagement forestier en vigueur, le conseil municipal adopte l'état d'assiette 2027 préconisé par les services de l'ONF.

## 8. Adhésion à la mise en place du référent déontologique pour les élus

Le conseil municipal valide la mise en place et désignation d'un référent déontologue et autorise le maire à signer la convention avec le CDG 67.

## 10. Modifications budgétaires

Les modifications budgétaires du budget principal 2025 préconisées par le maire sont validées par le conseil municipal.

## 11. Aide à la valorisation du patrimoine bâti

Une aide financière de 800,- € est accordée à la famille BOOS suite aux travaux de rénovation de la toiture de leur maison d'habitation.

## 12. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Organisation de la fête des aînés et de la cérémonie des vœux du maire,
- Installation d'un radiateur dans le local du club de l'amitié au sous-sol de la salle polyvalente,
- Evaluation des zones d'ombre de l'éclairage public (rue du Moulin...)...

*Cette liste des décisions est affichée le 10 décembre 2025 en mairie et publiée le 11 décembre 2025 sur le site internet de la commune.*

*Le maire,  
Simon SCHMIDT*